

SOMMAIRE

_	
Mot du Maire	p. 2
Conseils Municipaux	p. 4
Cérémonie du 11 novembre	p. 6
Distribution des colis de Noël	p. 6
Photo Mystère	p. 6
Associations	p. 7
Rénovation du lavoir	p. 8
Nouvelles consignes de tri	Annexe
Un artisan à l'honneur	p. 9
Quoi de neuf?	p. 10
Élections 2022	p. 11
École	p. 12
Palmarès Maisons Fleuries	p. 13
Heugnes illuminée	p. 14
A noter	p. 14
Information Santé	p. 15
Informations diverses	p. 16
État civil	p. 16



Bulletin Municipal

Tél 02 54 39 01 85
Fax 09 70 32 43 77
mairie.heugnes@wanadoo.fr
www.heugnes.fr
Facebook: Heugnes Indre

Comité de rédaction :

Philippe Kocher, Noëlle Cugnière, Ginette Labecot, Nadine Maerten, Laure Parola-Daniel, Martin Parola-Daniel, Claude Rouget, Bernard Schacre, Muriel Wallet.

Mot du Maire

En ce début d'année 2022 et dans l'impossibilité de vous réunir à la Maison des Associations, je souhaite à chacun de vous une bonne et heureuse année et surtout une bonne santé. Bien-sûr, nous sommes toujours dans l'incertitude quant à l'évolution de la COVID 19 et de ses variants et forcément, tout cela se répercute sur notre vie quotidienne et sur nos projets. Néanmoins, nous devons continuer à avancer, à nous projeter dans cette année nouvelle.

J'ai une pensée particulière pour les concitoyens qui nous ont quitté l'an dernier et encore récemment.

L'événement majeur qui s'est produit le mardi 14 septembre dernier dans le centre-bourg est la réouverture de notre boulangerie-pâtisserie après presque 7 mois de fermeture.

Temps mis à profit pour construire un projet réaliste et viable dans le temps. Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour la réussite de ce projet.

Nous avons pu maintenir un minimum d'activités avec la foire de Pentecôte, le spectacle Arts en communes du 10 juillet avec un voyage en train du Bas-Berry, puis « les contre-visites guidées du centre bourg et enfin un spectacle musical interactif avec «la cantine des scouts » et le « Grand Prix cycliste Ch. FENIOUX » du 14 août. Toutes les autres activités ont été annulées.

Le Conseil municipal a choisi le porteur de projet du futur parc agro-photovoltaïque implanté sur des terres communales et participe à l'élaboration du projet agricole. Nous avons eu le plaisir de recevoir en mairie au mois de mars, Monsieur SINAGOGA, Secrétaire Général de la Préfecture et sous-Préfet de notre arrondissement, à ce sujet.

Nous avons remplacé le broyeur d'accotement par un matériel neuf avec l'aide financière du Fonds d'Action Rural (FAR).

La boîte à livres « Livres Libres » est installée dans l'abri-bus situé en bout de la place Saint-Martin. De même un défibrillateur est maintenant utilisable à la Maison des associations/gare de Heugnes.

Dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE), la commune a inscrit plusieurs projets pour une durée de 6 ans : la restauration de l'église, l'achat d'un véhicule électrique en remplacement de l'utilitaire actuel, l'aménagement des Doucés, la création d'une aire d'accueil de camping-cars, l'évolution du chauffage à la Maison des Associations, réaménagement du cimetière...)

Initiation à l'informatique pour cinq personnes avec l'aide de l'animateur numérique de la CCEV. La distribution des colis de Noël en direction de nos Aînés à la mi-décembre par l'équipe municipale.

Pour 2022, nous prévoyons :

- L'initiation au numérique pour neuf personnes avec l'aide de la Fédération « Familles Rurales » (démarrage de l'activité le 11 janvier).
- Le changement du tracteur-tondeuse, toujours avec l'aide du FAR.
- L'étude sanitaire de l'église suivie des travaux recommandés par l'architecte du patrimoine et répartis sur les prochains exercices.
- L'installation d'un deuxième défibrillateur dans l'abri-bus, lequel abrite aussi « LIVRES LIBRES ». Notre ancien Chef de Centre des Sapeurs du CPI Heugnois organisera d'ici fin août 2022, une ou deux sessions de formation à l'utilisation de cet outil.
- Le dépôt de la demande du permis de construire du parc agro-photovoltaïque dans le premier semestre 2022.

2022 sera une année électorale très importante avec les 10 et 24 avril, l'élection présidentielle, suivie les 12 et 19 juin des élections législatives.

Et pour terminer, je souhaite vivement à Thierry et à Annie qu'ils puissent rouvrir l'Auberge après les épreuves qu'ils ont vécues ces derniers mois.

Les membres de l'équipe municipale restent à votre écoute, n'hésitez pas à les joindre en cas de nécessité. Portez vous bien, prenez soin de vous.

Le Maire Philippe KOCHER

Conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL: 8 décembre 2021

- FORÊT COMMUNALE - DEVIS ONF

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le programme d'actions pour l'année 2022 de l'ONF d'un montant maximum de $4\,010.00\,$ f ht pour le cloisonnement et le dégagement mécanique des parcelles 5b et 7b.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le plan d'actions 2022 de l'ONF.

- SUBVENTION POUR VOYAGE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la demande de subvention de la Coopérative Scolaire du RPI Pellevoisin/Heugnes pour un voyage scolaire de 8 enfants de Heugnes à BRANNAY, dans l'Yonne. (400€ (50€/enfant))

- APPROBATION DES MODALITES DE REDRESSEMENT DES FINANCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ECUEILLE-VALENCAY

Vu les statuts de la CCEV.

Considérant la baisse drastique des dotations d'État depuis plusieurs années,

Considérant les transferts successifs de compétences des communes vers la CCEV sans transfert de charges ni révision des attributions de compensation concordante,

Considérant les faibles marges de manœuvre fiscale à disposition de la CCEV,

Considérant que les efforts déjà réalisés en matière de maîtrise budgétaire ne permettent plus de disposer de marges de manœuvre sauf à remettre en cause l'existence-même des services gérés par la CCEV.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'augmentation des participations des communes proposée par le conseil communautaire en date du 10 novembre 2021 telle que présentée par le Maire avec une participation pour la commune prévue de 19 500 €.

- ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES « PÔLE ENERGIE CENTRE » POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE ET DE GAZ

Le Conseil Municipal,

Considérant que les syndicats d'énergie d'Eure-et-Loir, de l'Indre et d'Indre-et-Loire, tous membres de l'entente « Territoire d'énergie Centre Val de Loire », ont constitué un groupement de commandes d'achat d'énergies et de services associés dont le SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire) est le coordonnateur,

Considérant que la collectivité au regard de ses propres besoins, a un intérêt à adhérer à ce groupement de commandes,

Au vu de ces éléments et sur proposition de Monsieur le Maire, la collectivité, à l'unanimité,

- . Décide de l'adhésion de la collectivité au groupement de commandes précité pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel et/ou d'électricité, et les services associés ;
- . Autorise Monsieur le Maire à valider la liste des points de livraison à engager dans les marchés passés dans le cadre du groupement,
- . Autorise Monsieur le Maire à habiliter le coordonnateur et le syndicat d'énergie de son département à solliciter, en tant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux de distribution de gaz naturel et d'électricité ainsi que des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives aux différents points de livraison de la collectivité,

. S'engage à régler les sommes dues aux titulaires des marchés de fourniture d'énergies retenus par le groupement de commandes et à les inscrire préalablement à son budget.

- QUESTIONS DIVERSES

Convention SAUR/Commune pour l'Assainissement collectif

Un point a été fait récemment avec le chef de secteur de la SAUR sur les engagements de chacun. Une nouvelle convention sera signée début 2022 avec la SAUR reprécisant les engagements de chacun et les moyens de contrôle mis en place des actions réalisées.

Parc agro-photovoltaïque

- . Le projet suit son cours.
- . Les études environnementales sont pratiquement terminées.
- . Une étude pédologique est actuellement en cours pour réactualiser et compléter celle qui avait été réalisée dans les années 80.
- . Le constructeur doit reprendre contact prochainement avec les agriculteurs souhaitant intégrer le projet.

CONSEIL MUNICIPAL: 11 janvier 2022

- FORÊT COMMUNALE - Programme d'actions de l'aménagement forestier. Suppression du passage en coupe pour l'année 2022.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier d'aménagement forestier 2012 - 2026 de la forêt communale. Il indique que des coupes étaient prévues pour l'année 2022 sur les parcelles $n^{\circ}1$, 2, 3, 4A, 5A, 7A, 9, 12, 4B et 11.

- Considérant que ces parcelles sont en bon état,
- Considérant que la structure de peuplement ne permet pas une récolte,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de supprimer le passage en coupe des parcelles énumérées ci-dessus pour l'exercice 2022.

- APPROBATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DU SYNDICAT DES EAUX DU BOISCHAUT NORD

Le Conseil Municipal, approuve, par 10 voix POUR et 1 abstention, le rapport sur le Prix et la Qualité du Service du Syndicat de Eaux du Boischaut Nord, pour l'année 2020.

- RESTAURATION DE L'EGLISE - ETUDE DES DEVIS DE MAITRISE D'OEUVRE ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

- accepte le devis du cabinet Niquès d'un montant de 15 813.17 € HT
- charge le maire de trouver des subventions pour financer cette opération.

- QUESTIONS DIVERSES

Rentrée scolaire 2022/2023 pour le RPI HEUGNES/PELLEVOISIN :

L'Inspection Académique nous a fait parvenir les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine. Pour ce qui concerne notre RPI, les effectifs se maintiendraient.

Les décisions définitives seront prises le 7 mars prochain.

Initiation à l'informatique avec Familles Rurales

Les cours d'informatique ont démarré mardi 11/01 et se poursuivront pendant 9 semaines. Ils auront lieu chaque mardi de 14h00 à 15h30 à la salle des associations.

Enquête publique projet d'extension de l'élevage canin du Moulin de la Terrasse :

- . Rapport d'expert de la MRAE
- . L'enquête publique a démarré le 11 janvier et se poursuivra pendant un mois.
- . Documents et cahier de doléances à disposition du public en mairie.

Cérémonie du 11 novembre







Préparation par les élus des colis de Noël à destination de nos Aînés

Le jeudi 16 décembre 2021 les colis de Noël ont été préparés et distribués à nos aînés.



Photo mystère ...

Solution du numéro 104 : Miseray

Félicitations aux gagnants du numéro 104:, Françoise Prot, Alice Trouvé, Jonathan Bimbaut, Bernard Garnier, Jérôme Charny, Céline Charloton, Annik Passin et Hubert Gourichon.

Devinez le lieu, dans notre commune, où a été prise la photo mystère de notre Carillon. Vous pouvez donner votre réponse sur l'adresse mail:

heugnes.commicommu@gmail.com

La solution sera donnée dans le prochain numéro du Carillon avec les noms des premiers gagnants.



Associations

Comité des Fêtes : Amicale du Ô Nahon

Le Comité des fêtes de Heugnes est heureux de vous annoncer que le loto du 11 novembre à Palluau

s'est passé dans d'excellentes conditions avec une bonne ambiance et animé par Romain Bonnet.

Nous avons eu environ 250 personnes d'inscrites. À la buvette, il y avait aussi la possibilité de se restaurer avec des crêpes et des sandwichs.

Tout cela géré par l'équipe de bénévoles du Comité des fêtes.

Merci à tous les participants et à l'année prochaine.



Amicale des Sapeurs Pompiers de Heugnes

Nous avons pu clôturer l'année 2021 avec une belle Sainte-Barbe sous le préau de l'école de la commune en présence de nombreux participants enjoués malgré le vent frisquet. Moment jovial et important pour la vie du centre de secours, cette cérémonie resserre les liens entre les Sapeurs Pompiers, leurs familles, les anciens, les représentants de la commune, des centres voisins et de l'état major.

Des attentions sincères et touchantes pour le départ du Lieutenant Jean-Marc HEBERT, chef de centre depuis 2012, ont été prononcées lors des discours. Nous ne pourrons pas le remercier assez pour son implication et sa bienveillance tout au long des années.

Nous avons terminé la soirée autour d'un bon repas à la salle des fêtes de Sougé.





Le lendemain, le Père Noël a rendu visite aux enfants à la ferme pédagogique, les bras chargés de cadeaux. En parallèle, nous avons travaillé sur le calendrier des pompiers et nous avons effectué sa distribution entre porte-à-porte et mise en boîte aux lettres. Les urnes à la mairie et à la boulangerie resteront jusqu'au 31 janvier pour accueillir vos généreux dons pour l'amicale.

En ce début 2022, la lieutenante Laure PAROLA-DANIEL a pris le commandement du CPI de Heugnes avec le soutien de Jean-Marc. Le premier mercredi de chaque mois de 10h à 12h, elle tiendra une permanence à la caserne et elle pourra vous recevoir (dès que la situation sanitaire le permettra) pour répondre à vos questions ou visiter les locaux.

Dès le début janvier, notre équipe s'est renforcée avec l'arrivée d'Amélie Rouzeau, entièrement formée après quatre années au sein des Jeunes Sapeurs Pompiers. Nous sommes heureux de l'accueillir et lui souhaitons la bienvenue.

Une année 2022 pleine de nouveautés et d'engagements!

Label Eloquence proposait au mois d'octobre un stage théâtre pour les enfants sur le thème du masque.

Ce stage animé par Fanny Béunza a permis à 11 enfants, principalement des Heugnois, après avoir réalisé leur masque et leur décor, d'offrir un spectacle à un public familial conquis.

Devant le succès de cette expérience, un nouveau stage est prévu du lundi 7 au vendredi 11 février. Le thème en sera : « Comment donner des couleurs à l'hiver ? »



D'autre part, Si vous avez envie de vous produire sous le kiosque à l'occasion de la fête de la musique, n'hésitez pas à nous contacter ou la Mairie, dès maintenant. Label Eloquence : 02 54 39 09 33 ou 07 80 06 16 32

Rénovation des garde-corps du lavoir

Trois lavoirs existent à Heugnes depuis 1906 : à la Reuille, sur la route de la gare et celui que vous voyez, le plus charmant, situé sur le chemin communal de l'alambic et adossé à un splendide parc arboré.





Ces lavoirs ont été restaurés en 2006, mais la clôture, les rambardes et la passerelle franchissant l'impétueux Nahon avaient besoin d'être remplacées.

C'est chose faite depuis le mois de novembre grâce à notre agent communal.

Du beau travail Serge!

BS

Un artisan à l'honneur : Jason MITCHELL

Jason est cet anglais réservé, discret, affable, au regard doux et au sourire facile. Il est élagueur, guide nature, pompier volontaire et habite à Heugnes depuis 2013.

Ses beaux parents sont français et vivent en Centre Val de Loire. Il connaît la Brenne pour y avoir déjà accompagné des groupes à la découverte de la merveilleuse faune et flore sauvage qui l'occupe. Sa femme, Émilie, est tout aussi passionnée de nature que lui. Quand ils quittent l'Angleterre avec leurs deux enfants, c'est donc tout naturellement qu'ils s'installent en famille, au calme, dans notre village.



Qualifié, il se forme au tronçonnage en 1996 au *Bicton College*, puis à l'élagage 10 ans après à *Merrist Wood College*. Expérimenté, il travaille pendant environ 25 ans dans diverses réserves naturelles anglaises, et notamment comme chargé de gestion. Depuis son arrivée en France, il y a 9 ans, il travaille aussi bien pour des particuliers que pour le parc naturel régional de la Brenne ou encore pour des communes. Sérieux, il veille à toujours travailler en sécurité, c'est important pour lui, pour vous, pour votre habitation et celles de vos voisins. De plus, c'est une personne fiable, à l'écoute et qui fera ce que vous avez convenu ensemble. Vous pouvez compter sur lui!



Jason est aussi respectueux de la nature et de l'environnement. Il apporte une grande importance à la relation de confiance qu'il entretient avec ses clients. D'ailleurs, Ginette LABECOT dit de lui qu' « il est super sympa, très intéressant, connaît bien les plantes et les oiseaux. J'ai appris des choses avec lui, nous sommes très satisfaits de son travail et je le recommande vraiment, il est formidable! »

Muriel WALLET, quant à elle, déclare : « Je suis très satisfaite, il est efficace et consciencieux. Il travaille très bien, quand il repart le chantier est propre. »

Vous l'aurez compris, la qualité de son travail est appréciée de ses clients autant que son amabilité. Si vous avez besoin de ses services d'élagueur n'hésitez pas à le contacter pendant la période de dormance des végétaux, c'est-à-dire environ d'octobre à mars, mais également à tout moment s'il y a danger.

Jason a également un second métier : guide nature. Depuis 2007, il emmène des groupes d'anglais à la rencontre des animaux et végétaux d'Europe. Si ses principales passions sont les oiseaux, papillons, libellules et orchidées sauvages, il est également très fort pour reconnaître les arbres et végétaux, mais aussi les reptiles, batraciens, insectes, etc. A travers la France : dans les Pyrénées, en Champagne, Dordogne, Languedoc, etc., mais aussi à l'étranger : en Italie, Espagne, Roumanie et même une fois au Costa Rica, il aime faire découvrir les mystères de la nature.

Pour la première fois en 2021, il a été heureux de réaliser ses premières visites en français. Il m'avoue : « j'avais un peu peur au début par rapport à ma maîtrise de la langue, mais ça c'est très bien passé et les familles étaient contentes » Une belle expérience que je lui souhaite de renouveler prochainement, car croyez moi, il parle bien français.

Cet homme en plus de cumuler deux métiers complémentaires est également sapeur pompier volontaire. Son caractère flegmatique, et son envie de donner toujours plus que ce qu'il reçoit, en fait un atout de valeur pour notre caserne et l'ensemble des habitants de la commune.

Ses racines sont à présent implantées à Heugnes. Vous le croiserez peut être dans un camion rouge, à pied ou en vélo sur les chemins, toujours est-il que je vous souhaite de le rencontrer.

L. P. D.

Jason MITCHELL - élagueur - guide nature - 06.38.02.39.44 - HEUGNES et environs

Quoi de neuf?

Atelier de Vannerie Sauvage

Émilie MITCHELL, s'associe à Faune, Flore et Utopies afin de vous proposer de découvrir la vannerie sauvage. Sur deux jours, venez apprendre, lors d'une balade-cueillette à reconnaître les végétaux : ronce, cornouiller, clématite des haies,... utilisés en vannerie sauvage, à préparer votre récolte et à confectionner de petits nichoirs pour les oiseaux tel que mésanges, troglodytes, rouges gorges,... A l'issue de cet atelier, repartez, après avoir fait de jolies rencontres et découvertes, avec votre premier nichoir à installer dans votre jardin en vue de la période de nidification.

mercredi 2 et jeudi 3 mars / samedi 19 et dimanche 20 mars de 9h30 à 12h et 13h à 16h30 (prévoir votre pique-nique) - à partir de 12 ans*

Sur réservation uniquement au 06.38.02.39.72 : soyez rapide il n'y a que 12 places!

Prévoir : 1 torchon, 1 couteau et éventuellement 1 sécateur et 1 paire de gants.

*Les mineurs participants doivent obligatoirement être accompagnés d'une personne majeure

Vacances d'Hiver

a la Ferme Pédagogique

15h: Visite Guidée au contact des animaux
16h: Découverte et brossage des Ânesses
17h: Nourissage des Cochons et des Volailles

du 5 au 19 Février 2022

de 14h30 à 18h

Tous les jours sauf le lundi et jeudi

www.faunefloreetutopies.fr - 06.12.28.85.57
Tous public - Aucune réservation nécessaire
fermeture de la billeterie à 17h

Les élections 2022

Le Président de la République est élu au suffrage universel direct par les électeurs français lors de l'élection présidentielle. Son mandat dure 5 ans et est renouvelable 1 fois. Pour être élu, le candidat doit obtenir plus de la moitié des suffrages exprimés: Ensemble des bulletins de vote déposés dans l'urne, déduction faite des votes blancs (absence de bulletin de vote ou bulletin de vote sans indication) et des votes nuls (bulletins de vote déchirés ou annotés). Si aucun candidat n'est élu lors du 1er tour, les 2 candidats arrivés en tête sont autorisés à se présenter au 2d tour, qui a lieu 2 semaines après.

La prochaine élection présidentielle est prévue les 10 et 24 avril 2022.

S'inscrire pour voter lors de l'élection présidentielle d'avril 2022 :

Pour voter lors de l'élection présidentielle 2022, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale avec le <u>téléservice</u> jusqu'au 2 mars, ou avec le <u>formulaire papier</u> jusqu'au 4 mars.

Vous devez renseigner le formulaire papier, puis le transmettre, avec les documents justificatifs, à la mairie ou au consulat. Pour cela, vous pouvez :

- Soit l'envoyer par courrier, en faisant en sorte que la mairie ou le consulat le reçoive le 4 mars au plus tard (la date de réception faisant foi)
- Soit le déposer sur place au plus tard le 4 mars.



- Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.
- Un nouveau modèle de Cerfa doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration ; si les adresses postales ne sont plus demandées, le mandant doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire.

- L'électeur peut retrouver son NNE sur sa carte électorale mais aussi sur le module « interroger sa situation électorale » (ISE) de service-public.fr
- L'électeur est informé, dès la saisie de sa demande, de la validité des données renseignées; la validité de sa procuration est confirmée par courriel quelques minutes après son passage devant une autorité habilitée (policier, gendarme, agent consulaire).
- L'électeur peut désormais demander en ligne la résiliation de la ou des procurations qu'il a données. Comme pour une demande de procuration, il doit ensuite se déplacer devant une autorité habilitée pour faire vérifier son identité et valider la demande (gendarmerie, commissariat,...).
- Les Français de l'étranger peuvent désormais utiliser Maprocuration.
- En plus des commissariats de police et brigades de gendarmerie, les demandes de procurations dématérialisées peuvent être validées dans les consulats.

Des nouvelles de notre école

Les élèves ont vendu 140 boites de chocolats pour un montant total de 1464€. Les bénéfices permettront de financer une partie du voyage scolaire.

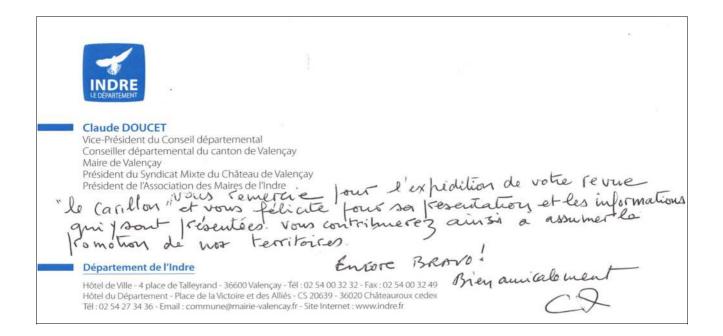
Même si nous n'avons pas pu participer au marché de Noël, les élèves ont vendu auprès de leurs familles, leurs créations à savoir des boucles d'oreilles et des cadres de Noël.

Nous sommes allés au cinéma voir "L'homme qui plantait des arbres".

Nous avons également accueilli Madame Ribas pour un atelier sur le compostage avec comme projet de créer un compost dans le jardin de l'école.

La maîtresse

Notre Carillon apprécié!



Palmarès Maisons Fleuries

CONCOURS VILLES , VILLAGES , MAISONS ET FERMES FLEURIS PALMARES 2021 HEUGNES

Madame MAERTEN Nadine	1ère Catégorie	1er prix
Madame CHESNET Françoise	1ère Catégorie	2ème prix
Madame MOTTU Marie-Claire	1ère Catégorie	2ème prix
Monsieur MOULIN François	1ère Catégorie	2ème prix
Madame PLAULT Arlette	1ère Catégorie	2ème prix
Monsieur ROBIN Albert	1ère Catégorie	2ème prix
Monsieur VOISIN Jérémy	1ère Catégorie	3ème prix
Madame GOILIER Carole	4ème Catégorie	1er prix
Madame PASSIN Annick	4ème Catégorie	1er prix





Les prix ont été remis aux participants le samedi 22 janvier à la Mairie en présence de Mr Kocher et d'élus.



Heugnes illuminée









Photos N. M.

A noter!

- Le marché (La Ferme d'Estelle et l'épicerie ambulante « Chez Mimi ») se tiendra tous les 1er et 3ème samedis du mois, dans la matinée, devant la boulangerie.
- Nous vous rappelons qu'un container « textiles » est à votre disposition à la déchetterie.
- A partir du mois de mars 2022, le ramassage des ordures ménagères (sacs noirs et jaunes) se fera toutes les 2 semaines.

Information santé

VOUS N'AVEZ PAS DE MÉDECIN TRAITANT OU LE VÔTRE EST ABSENT ? Vous avez besoin d'une consultation pour un problème de santé aigu ? COMPOSEZ LE : 116 117

Service d'Accès aux Soins



INFORMATIONS DIVERSES

Horaires perturbés suite à la COVID-19

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Du mardi au samedi de 9 h à 12 h Téléphone : 02 54 39 01 85

Fax: 09 70 32 43 77

Courriel: <u>mairie.heugnes@wanadoo.fr</u>

Site internet: www.heugnes.fr

Relais bibliothèque : 02 54 38 57 22

E-mail:

mediatheque.pellevoisin@orange.fr

Le mercredi de 14 h à 16 h 30 Le samedi de 9 h 30 à 12 h

Médiathèque d'Écueillé:

02 54 40 59 10

E-mail:

media theque.ecueille@orange.fr

Mardi et vendredi de 15 h - 18 h Mercredi de 10 h - 12 h et 15 h - 18 h

Samedi de 9 h - 12 h

Mission Locale Jeunes:

02 54 07 70 00

URGENCES:

SAUR: 05 87 23 10 00

Pompiers: 18 Gendarmerie: 17 SAMU: 15 Accueil sans-abri 115

Brigade de gendarmerie d'Écueillé

Accueil le lundi de 14 h à 19 h et le samedi de 8 h à 12 h.

Pour toute urgence, composer le 17

Messes: le dimanche

Pellevoisin: 11h Ecueillé: 10h30

Bureau Familles Rurales:

02 54 39 09 27 Permanences:

Mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et

de 12 h 45 à 17 h à Pellevoisin,

5 bis rue Jean Giraudoux

Conciliateur de Justice :

Mairie de Valençay:

1er et 3ème jeudi du mois. Contact : tél. 06 30 43 41 16 ou pierre.latour@conciliateurdejustice.fr

Bureau de LA POSTE

Pellevoisin

Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 20 Dernière levée du courrier à 15 h

Ramassage des ordures

ménagères:

Vendredi matin (sauf jour férié en semaine alors ramassage le samedi matin).

Horaires de la déchetterie :

Lundi de 9 h à 12 h.

Vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

France Services Valençay

02 54 29 46 36

MSA: Mutualité Sociale Agricole s'adresser à Valençay au 02 54 29 46 36

Permanences sociales:

Pour rencontrer une assistante sociale de la DPDS, prendre rendez-vous au 02 54 00 18 99.

Transport de car l'Aile Bleue :

Service à la demande : 0 800 77 86 21 19 lignes de transport sur le territoire de

l'Indre.

État civil :

Décès de Madame MOLUSSON Rose le 17 décembre 2021

Décès de Madame CHASSELOUP Arlette le 04 janvier 2022

Décès de Madame TOURNOIS Marguerite le 13 janvier 2022